

# Avant Propos

Si l'on parcourt la littérature consacrée à l'université en général depuis une trentaine d'années, on constate une récurrence de cinq thèmes qui témoignent d'une crise de l'Institution.

1. La crise du nombre car un peu partout les effectifs d'étudiants sont en expansion, voire explosent pour des raisons variables dans le temps (féminisation, démocratisation, ouverture sur le monde).
2. La crise du financement, corollaire de la première. L'augmentation du coût de l'enseignement par étudiant a suscité périodiquement l'inquiétude des pouvoirs publics et induit un contrôle plus strict des budgets universitaires.
3. La crise des programmes de cours. On leur reproche volontiers leur inadéquation par rapport aux besoins « pratiques » de la société.
4. La crise de l'indépendance et de la neutralité que souhaite préserver l'université à l'égard de la société. Cette prétention est vivement contestée par ceux qui prétendent se servir de l'institution universitaire comme d'un levier susceptible de transformer la société.
5. La crise de la pensée rationaliste et scientifique. Le retour du religieux et de l'émotionnel accorde plus d'importance aux sens et aux sensations pour découvrir

la vérité.

Les problèmes ne sont donc pas neufs ; ils conservent même une actualité lancinante. Ce Cahier n'a cependant pas l'ambition de les aborder tous. A l'évidence la question du financement est cruciale. Elle touche à la fois à la solidité des universités, à leur recrutement (étudiants et professeurs de qualité), à leur capacité à résister à la concurrence internationale, à leurs moyens d'innovation, à leurs possibilités de mieux s'ancrer dans l'environnement socio-économique. L'université, c'est donc de l'enseignement et de la recherche.

Ce Cahier trouve son origine dans le débat organisé sous les auspices du Centre Jean Gol à l'université de Liège le 28 septembre 2006. Le professeur Bruno Demoulin en avait été l'initiateur ; le recteur honoraire Arthur Bodson avait présidé cette séance académique.

Les perspectives budgétaires de la Communauté française à l'horizon de 2006 (Robert Deschamps), des propositions concrètes pour soulager les budgets des universités (Jean-Paul Lambert), le bilan des mesures fiscales prises par le gouvernement fédéral et plus particulièrement son ministre des finances (Didier Reynders) ont constitué le menu de cette soirée.

Il était important d'illustrer par un exemple concret l'impact des incitants fiscaux pour la recherche en présentant quelques chiffres précis relatifs à une institution de taille moyenne (Christian Bayi). Ils ont le mérite de réduire en poussière les allégations formulées le 21 décembre par un député de l'opposition à l'occasion du débat budgétaire 2007. Non le gouvernement fédéral n'a pas diminué ses efforts au profit de la recherche scientifique.

Enfin, en ouverture, comment ne pas rendre compte du dernier livre, posthume, de Claude Truffin dont les considérations sur la politique de la recherche, pour être pertinentes, n'en sont pas moins inquiétantes (Luc Mabilie).

En réalité, on enregistre dans les universités deux tendances contradictoires : la dégradation de l'allocation moyenne par étudiant depuis vingt-cinq ans, et dans le même temps la croissance impressionnante des autres sources de financement.

La politique de contractualisation s'est surtout développée depuis les années 1980 par la conclusion de contrats de recherche avec le secteur public et de plus en plus souvent avec celui des entreprises. Une attitude nouvelle est également apparue dans le chef des responsables de laboratoires : le souci de valorisation industrielle et commerciale a débouché depuis 15 ans sur la création de dizaines de *Spin-Off* dont de nombreuses entreprises actives dans le secteur de la santé. Il n'est même pas exclu que dans un proche avenir des laboratoires de sciences

humaines se positionnent également dans un domaine dont on a souvent pensé qu'il était réservé aux laboratoires des facultés de médecine, de sciences appliquées et de sciences.

Mais il est une considération généralement absente de la réflexion politique : la contractualisation coûte cher aux universités en raison d'effets secondaires qui finissent par peser très lourd. Dans l'immense majorité des cas, les montants des contrats sont calculés sans tenir compte des coûts réels et complets des activités de recherche. Or celles-ci génèrent de multiples dépenses « invisibles » (occupation de locaux, fluides, matériel, produits consommables, achats d'ouvrages par les bibliothèques ; utilisation des infrastructures de communication, gestion des contrats et des subventions, etc).

Le paradoxe est donc que ce flux apparent d'argent grève lourdement l'allocation de base des universités et parfois les revenus financiers de leur patrimoine. Indiscutablement les prélèvements effectués sur les contrats et dont le signataire de ces lignes a été l'initiateur en 1982 sous les quolibets de ses collègues recteurs – la pratique a heureusement fini par s'imposer – sont insuffisants.

En conclusion, un regard lucide sur les universités francophones et leur avenir implique des choix, parfois douloureux, mais nécessaires :

- Sortir du carcan de l'enveloppe fermée, de l'accès universel garanti et des droits d'inscription bloqués.
- Evaluer à son juste coût, pour les finances des institutions, la recherche subventionnée et contractuelle.
- Doper les moyens de la recherche fondamentale, mais l'organiser de manière concentrée et structurée.
- Définir des priorités pour la recherche de base sans pénaliser pour autant les recherches à finalité économique.
- Accepter que la sélection des projets de recherche de base s'effectue à un niveau supranational.

Cette énumération traduit aussi une évidence qui répugne par trop souvent aux gestionnaires des universités et au monde académique : le politique seul ne détient pas les clefs de la solution.

Hervé HASQUIN  
Administrateur délégué  
du Centre Jean Gol